

PIECES A JOINDRE POUR TOUTE INSCRIPTION EN SECONDE CLASSÉES DANS CET ORDRE

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA REALISEE SUR PLACE

- 1 Une photocopie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport,...)
 - 2 Photocopie du livret de famille ou acte de naissance
 - 3 En cas de séparation/divorce des parents : photocopie des pages de jugement concernant le droit de garde.
 - 4 Une photo d'identité récente avec nom prénom de l'élève écrit au dos
 - 5 Photocopies des 3 bulletins de l'année de troisième.
 - 6 Exeat de l'établissement précédent (certificat de fin de scolarité)
 - 7 Fiche d'urgence
 - 8 Fiche de la MDL
 - 9 Fiche intendance 2022-2023
 - 10 Relevé d'identité bancaire (RIB)
 - 11 Attestation de quotient familial pour les demi-pensionnaires :
 - Si vous êtes allocataires CAF : Fournir l'attestation de paiement de la CAF (voir le document ci-joint « Notice QF CAF – Obtenir son attestation de paiement CAF »)
 - Si vous n'êtes pas allocataires CAF : l'attestation de quotient familial doit être éditée depuis le site de la région: <https://www.iledefrance.fr/equitables>
- Un numéro VERT pour les familles : 0800 075 065 du lundi au vendredi, 8h30-18h
- 12 20 euros (chèque ou espèce) pour ouvrir un compte à la demi-pension